

RAPPORT D'ÉVALUATION QUADRIENNALE DU PROGRAMME D'ETP « BIEN DANS MA TÊTE, DANS MON ASSIETTE, DANS MES BASKETS ! AGISSONS ENSEMBLE POUR LES ENFANTS EN SURPOIDS » – AVRIL 2023

Rédigée par Laura FONTENILLE, coordinatrice du programme d'ETP « Bien dans ma tête, dans mon assiette, dans mes baskets ! Agissons ensemble pour les enfants en surpoids »



A. Le programme et l'identification du coordonnateur et de l'équipe

Date d'autorisation du programme : 21/06/2019

Date du rapport d'évaluation quadriennale : 11/04/2023

Intitulé du programme : Bien dans ma tête, dans mon assiette, dans mes baskets ! Agissons ensemble pour les enfants en surpoids

Identification du coordonnateur (nom, qualité, coordonnées : adresse, mail, téléphone) :

Nom, Prénom : Mme Fontenille Laura

Fonction ou qualification : Diététicien

Adresse professionnelle : 6 ter Rue du Bon Pasteur 07100 Annonay

Mail coordonnateur : laura.fontenille@preoreppop.fr

Téléphone : 06 50 47 25 66

Composition de l'équipe au moment de l'évaluation quadriennale, y compris les patients intervenants :

Professions	Prénom et NOM
Médecin	Agathe CAILLAUD
Diététicienne et coordinatrice du programme ETP	Laura FONTENILLE
Diététicienne	Marine ARNAUD
Diététicienne	Ninon DOUTRE
Diététicienne	Virginie FERLAY
Diététicienne	Orianne AUGUSTIN
Diététicienne	Anais POIRIER
Diététicienne	Sylvia PERRIN
Diététicienne	Claire BAROU
Diététicienne	Pascale PERES
Enseignant en activité physique adaptée	Laurent ANCILLON
Enseignante en activité physique adaptée	Pauline CARRE
Enseignante en activité physique adaptée	Amélie ALPHANT
Enseignant en activité physique adaptée	Lou AUGER
Enseignante en activité physique adaptée	Chloé FLOUQUET
Enseignante en activité physique adaptée	Valérie GUEZENNEC
Enseignante en activité physique adaptée	Emilie FLACHON
Psychologue	Céline BOISSET
Psychologue	Adeline DRECOURT
Pharmacienne	Marion REJEAUNIER
IDE	Laure CHENAVIER
Socio esthéticienne	Nathalie MAURIN

Description succincte du programme : population concernée, objectifs

Population concernée : Enfants et adolescent en surpoids ou obèses

Objectifs généraux :

Améliorer la qualité de vie des enfants en surpoids

Faire adopter de façon durable des habitudes de vie favorable à la santé

Objectifs spécifiques :

Apporter aux enfants et à leur famille une information nutritionnelle (équilibre alimentaire, correction des désordres du comportement alimentaire)

Promouvoir auprès des enfants et de leur famille une activité physique quotidienne

Apporter aux enfants un soutien psychologique

Faire participer les familles aux objectifs de la prise en charge, éviter la mise à l'écart et redonner confiance à l'enfant

B. Déroulement de l'évaluation quadriennale

Pour cette évaluation quadriennale, nous avons sollicité :

- Les professionnels intervenants dans l'animation des séances d'éducation thérapeutique du patient (ETP),
- Les professionnels formés à l'obésité pédiatrique qui prennent en charge des patients dans le cadre du RéPPOP (Réseau de Prise en charge et de Prévention de l'Obésité Pédiatrique) – Pour rappel, notre programme d'ETP est proposé aux patients de moins de 18 ans ayant démarrés une prise en charge RéPPOP



- L'équipe salariée du RéPPOP composée, entre autres, des référents de parcours qui réalisent les diagnostics et les bilans éducatifs dans le cadre du programme d'ETP
- Et les patients et leur famille ayant participé à des séances d'ETP.

Nous nous sommes appuyés sur :

- L'analyse des trois dernières évaluations annuelles,
- L'analyse qualitative des entretiens avec les professionnels intervenants dans l'animation des séances d'ETP et leurs comptes-rendus écrits suite aux séances,
- L'analyse des questionnaires de satisfactions envoyés aux patients.
- Nous avons également réalisé de multiples réunions avec l'équipe salariée du RéPPOP dont les référents de parcours qui sont, par leurs fonctions, régulièrement en lien avec les familles ayant réalisées des séances d'ETP.

C. Analyse des effets du programme d'ETP et conclusions

La mise en œuvre du programme d'ETP a-t-elle abouti aux changements attendus chez les bénéficiaires ?

Les effets favorables et ce qui les explique

Les retours des participants et des animateurs semblent concordés avec les objectifs spécifiques du programme.

Voici deux des objectifs du programme qui semblent être atteints :

- Apporter aux enfants et à leur famille une information nutritionnelle (équilibre alimentaire, correction des désordres du comportement alimentaire)

- Promouvoir auprès des enfants et de leur famille une activité physique quotidienne

En effet, selon les familles, les ateliers sont une aide pour acquérir des connaissances (activité physique, alimentation ...) mais également pour faire évoluer les habitudes de vie (s'ouvrir à de nouvelles activités, diminuer son temps passé sur les jeux vidéo ...).

Les objectifs suivants semblent être atteints en partie :

- Apporter aux enfants un soutien psychologique et faire participer les familles aux objectifs de la prise en charge, éviter la mise à l'écart et redonner confiance à l'enfant

Pour les professionnels intervenants dans l'animation, les séances permettent le partage d'informations, d'expériences et de vécu. Elles offrent un cadre sécurisant, bienveillant et contenant pour pouvoir parler de soi et de sa famille. De plus, les enfants semblent se sentir acteurs dans les différentes activités. Le cadre extra familial permet aux enfants d'avoir du temps pour eux, en particulier quand les situations familiales sont complexes (séparation ...etc).

Les suppositions des professionnels intervenants sont confirmées par les dires des proches des bénéficiaires. En effet, les ateliers semblent offrir un cadre bienveillant favorisant le développement de la confiance en soi et l'ouverture aux autres ainsi que le partage d'expérience entre pairs. Les familles apprécient la remise d'outil « synthèse » à la fin des ateliers.

Pour les professionnels intervenants, le programme permet non seulement aux enfants d'être ensemble et de profiter d'une dynamique de groupe mais également aux parents de se retrouver en fin d'atelier. Les enfants qui refont plusieurs fois le programme ETP sont moteurs pour le groupe.

Chaque patient a un référent de parcours dans le cadre du parcours RéPPOP. Le suivi du parcours et notamment le diagnostic et le bilan éducatif sont donc réalisés par la même personne. Cela peut être positif pour les familles car le référent a une meilleure connaissance de ses patients. De plus, il semblerait que les familles aient plus de facilité à évoquer leur problématique pendant les accompagnements à distance et de ce fait adhèrent mieux à ce principe.

Les effets défavorables et ce qui les explique

L'objectif cité ci-dessus « **faire participer les familles aux objectifs de la prise en charge** » n'est pas considéré comme atteint. Les familles et les professionnels sont en demande de plus d'ateliers à destination des parents. En effet, la plupart des séances d'ETP sont à destination des enfants. Pour finir, certaines notions abordées sont déjà connues pour certaines familles.

La mise en œuvre du programme d'ETP a-t-elle eu des conséquences sur le fonctionnement de l'équipe ?

Les effets favorables et ce qui les explique

Pour les professionnels intervenants dans l'animation de séances d'ETP, le programme permet d'identifier la multiplicité des situations. L'animation des séances par des binôme pluridisciplinaire est vivement appréciée par les professionnels du fait de la complexité de l'obésité.

Les professionnels intervenants apprécient le système de communication mis en place pour l'organisation des séances et le passage d'information sur les spécificités des patients. Nous utilisons actuellement la messagerie Mon Sisra pour la



communication concernant les données des patients et une conversation de groupe pour l'organisation « technique » des ateliers. Les professionnels ont également accès aux contenus des séances via l'application « Nuage » développée par le GCS SARA.

L'investissement des professionnels intervenants dans le programme permet une amélioration constante des contenus proposés aux patients et augmente ainsi la pertinence du programme.

Les effets défavorables et ce qui les explique

Les inscriptions aux ateliers sont organisées par plusieurs membres de l'équipe. Cela nécessite une bonne coordination entre les différents salariés. De plus certaines tâches sont réalisables uniquement par certains salariés. Par conséquent, la mise en œuvre des ateliers et les possibilités d'inscriptions en dépendent.

Certains ateliers sont dans des lieux où la file active de patients inclus au RéPPOP varie grandement. En effet, elle dépend, entre autres, du nombre de demande de prise en charge, du nombre de médecins formés à l'obésité pédiatrique et des partenaires présents sur le territoire. De plus, le nombre d'inscrits aux ateliers varie en fonction du niveau de communication sur les ateliers auprès des familles. Ainsi, les inscriptions aux ateliers qui découlent de ses inclusions sont fluctuantes. De plus, le nombre d'inscrits aux ateliers concorde rarement avec le nombre de présents. Certaines séances sont donc annulées ou réalisées avec très peu de patients. Cela peut parfois mettre en difficulté les professionnels intervenants dans l'animation de séance d'ETP et demande une adaptation de la séance.

La mise en œuvre globale du programme d'ETP a-t-elle permis son intégration dans l'offre de soins locale ?

Les effets favorables et ce qui les explique

Comme expliqué ci-dessus, le programme d'ETP s'inscrit dans un parcours RéPPOP.

Dans le cadre de la prise en charge RéPPOP, le programme permet :

- D'apporter des échanges entre pairs (enfants/enfants et parents/parents)
- D'aborder d'autres thématiques comme l'estime de soi (conseil en image, séance sur les émotions ...)
- D'offrir un espace de parole aux patients

Le programme est présenté à tous les professionnels formés à l'obésité pédiatrique et qui souhaitent être partenaire de PréO. Le programme est composé de séances innovantes dans la prise en charge de l'obésité pédiatrique comme le conseil en image, support d'échange sur l'estime de soi. Le programme d'ETP est une valeur ajoutée dans la prise en charge. Dans ce contexte d'extension géographique des activités du RéPPOP, il permet d'inciter les professionnels du territoire à devenir partenaires de PréO.

Les effets défavorables et ce qui les explique

La prise en charge RéPPOP est proposée à toutes les familles qui habitent sur le territoire de la Drôme, de l'Ardèche et du sud de la Loire. Cependant, le programme d'ETP n'est proposé que dans certains lieux (actuellement : Valence, Annonay, Montélimar, Privas et Saint Etienne). Il existe donc des inégalités territoriales d'offre de soin. De plus, les lieux choisis sont des bassins de population où notre file active de patient est assez importante pour créer un groupe. Ainsi, les territoires isolés à l'origine restent des territoires non couverts par le programme, ceci creusant encore ces inégalités territoriales.

Conclusions de l'analyse des effets du programme

Le programme semble répondre en grande partie aux différents objectifs fixés du point de vue des professionnels intervenants dans l'animation des séances, des bénéficiaires et de leur famille. Néanmoins, les familles et les professionnels sont en demande d'ateliers à destination des parents et des proches.

Le référent de parcours RéPPOP est l'interlocuteur privilégié des familles pendant toute la durée du programme. Cela permet de faciliter et de personnaliser l'accompagnement.

La pluridisciplinarité dans le programme doit être conservée du fait de la complexité de l'obésité ; dans les ateliers en priorité, car cela semble le plus pertinent. Aussi, il semble nécessaire de mettre en place et de conserver une bonne transmission des spécificités et informations importantes concernant les bénéficiaires avant et après les différentes séances entre les référents de parcours et les professionnels intervenants dans l'animation des séances d'ETP.

L'équipe de coordination doit être vigilante aux inégalités territoriales concernant l'offre de soin du fait de l'étendue du territoire et de ses spécificités (précarité en zone urbaine et en zone rurale).

La qualité des séances et leur caractère innovant rendent le programme attractif tant pour les bénéficiaires que pour les professionnels. Cependant, il semble nécessaire de conserver une bonne implication des professionnels intervenants dans la création et l'évolution des séances et de leurs contenus.

Le programme d'ETP fait partie intégrante de l'accompagnement RéPPOP. Ainsi le bon fonctionnement du programme et, entre autres, l'inclusion de patient, découle de la qualité du parcours patient et du maillage territorial de professionnels créé par le RéPPOP.

Pour finir, l'organisation actuelle du programme d'ETP nécessite un temps important de coordination et une bonne communication entre les différents acteurs de cette coordination.



D. Analyse des évolutions du programme d'ETP et conclusions

Comment a évolué la structuration du programme ? Comment a évolué la mise en œuvre du programme grâce aux évaluations annuelles ?

2020, changement de cap

En 2020, nous avons observé de nombreux freins dans la structuration et la mise en œuvre du programme d'ETP pendant l'évaluation annuelle. Ainsi, nous avons fait le choix de refondre en partie ce programme. Cela a fait l'objet d'une nouvelle déclaration en 2021 à l'ARS. Ainsi, nous avons modifié :

- Les objectifs du programme
- Le coordonnateur
- Les modalités de mise en œuvre du programme
- Les modalités des Bilans Educatifs Partagés
- Les modalités de l'évaluation
- Les modalités des séances

En 2020, nous avons 2 lieux de séances : Valence et Annonay. Au cours des 3 dernières années, et parallèlement à l'extension de Préo RÉPPOP sur le sud de la Drôme et de l'Ardèche, nous avons multiplié les lieux de séances. En 2021, nous avons commencé à proposer des séances sur Privas. En 2022, nous avons débuté les séances sur Montélimar et pérennisé les ateliers cuisine en visio.

Suite à un essai de 1 séance par mois pendant 6 mois début 2022, les ateliers en visio ont été pérennisés avec plus de séance de 18h à 19h (séances avec le nombre de participant le plus important). Ces séances permettent de proposer une offre d'ETP aux patients éloignés géographiquement des lieux de séances. De plus, cela permet de maintenir des séances d'ETP en cas d'annulations liées à la crise sanitaire.

En 2021, un groupe de travail, composé de différents membres de l'équipe salariée de Préo impliqués dans le programme, a permis de faire évoluer la communication auprès des familles et des professionnels.

Ainsi, la lisibilité des séances disponibles a été améliorée par la mise en place d'une « routine » auprès des familles :

- Envoi d'un mail et d'un SMS d'information de la reprise des séances
- Puis relance des familles, ciblée par territoire
- Et transmission des informations sur les séances pendant les appels aux familles par les référents de parcours.

De ce fait, nous avons vu le nombre de bénéficiaires augmenter de manière plutôt importante.

Le conseil en image est une séance très appréciée par les bénéficiaires et leur proche. Il a pu être maintenu et nous travaillons actuellement pour qu'il soit délégué à des binômes de professionnels psychologue/socio esthéticienne afin d'être proposé sur un maximum de lieu. Cependant, l'accès à la formation ETP est compliquée pour les professionnels libéraux car chronophage et souvent coûteux (manque de financement). Il est donc difficile de recruter des professionnels pour la mise en œuvre de séances, notamment les socio esthéticiennes ou les psychologues.

Suite à l'évaluation annuelle de 2020, nous avons également décidé de mettre en œuvre notre programme par l'intermédiaire d'un « mini-stage » de 2 jours ayant comme fil conducteur le développement de la confiance en soi. Celui-ci sera détaillé ci-dessous.

De plus, nous nous sommes rendus compte que peu de temps était inclus dans la préparation des séances pour l'organisation du binôme de professionnel intervenant. Aussi, les fiches séances n'avaient pas été actualisées récemment. Les professionnels étaient en demande d'outils pédagogiques et d'une refonte de l'évaluation des patients.

En 2021, nous avons donc travaillé sur l'amélioration du cadre des séances avec la mise en place de fiches séances plus claires et actualisées et la création d'outils pédagogiques en incluant notamment les enseignants en activité physique adaptés animateurs dans la co-construction des nouvelles fiches séances. De plus, nous avons créé des supports comme « l'échelle de la faim », document permettant de se questionner sur son niveau de faim, afin que les patients aient une trace des séances à emmener chez eux.

Evolution du profil des bénéficiaires et Adaptation du programme aux besoins et attentes de la population accueillie

Suite à l'analyse qualitative d'entretiens réalisés avec des bénéficiaires du programme et aux questionnaires de satisfaction, nous nous sommes rendus compte de l'importance de développer de nouveaux ateliers en lien avec la gestion des émotions, le bien être, la relaxation et l'estime de soi. Ainsi, en 2020 et en 2021, nous avons développé des mini-stages d'ETP composés de plusieurs de nos séances ayant comme fil conducteur le développement de la confiance en soi et le travail sur le corps (sensations alimentations, sensations physique et émotions). Ceux-ci sont animés par l'équipe salariés de Préo sur Annonay et sur Valence pendant les vacances scolaires.

Aux vues de la charge de travail importante inhérente à ces mini-stages, nous avons décidé de déléguer leur animation Valence à des professionnels libéraux partenaires de Préo à partir de 2023.



Des difficultés à atteindre certains objectifs

En revanche, depuis 2019, les professionnels et les familles sont en attentes de séances d'ETP à destination des parents. En effet, pour les professionnels, il est parfois difficile de faire entendre aux parents l'intérêt des ateliers et l'importance d'adopter des comportements favorables à la santé pour tous les membres de la famille quel que soit leur poids. Mis à part les ateliers cuisine en visio qui implique un proche du bénéficiaire, nous n'avons pas développé de séance à destination des parents.

Cela s'explique en partie par le manque de financement pour des séances à destination des proches. En effet, a priori, les aidants ne sont pas comptabilisés dans les indicateurs des programmes ETP et ne sont pas valorisés dans nos financements. Aussi, avant 2021, nous réalisions des « rencontres familles » faisant office de diagnostic éducatif. Celles-ci étaient pluridisciplinaires (médecin, diététicien, E. APA et psychologue). Cependant, ces rencontres familles ont été arrêtées car difficile à maintenir dans le contexte d'extension de PréO RéPPOP. Depuis, le diagnostic éducatif a donc été réalisé par le référent de parcours RéPPOP du patient. De ce fait, il a perdu en pluridisciplinarité.

Pour finir, d'autres éléments sont à prendre en compte dans le développement du programme. Par exemple, les parents et les professionnels intervenants souhaitent qu'il y ait plus d'informations transmises aux parents concernant le contenu des ateliers. De plus, ils souhaiteraient que les ateliers soient plus diversifiés. En effet, certains enfants réalisent plusieurs fois les sessions d'atelier d'ETP, les thèmes peuvent donc être redondants. Du côté des séances en lien avec l'activité physique adaptée, il devient nécessaire de penser une adaptation pour les enfants en situation de handicap (mental ou moteur).

Des difficultés à rendre lisible l'offre de soin auprès des professionnels partenaires

Malgré nos efforts de communication, les professionnels partenaires de PréO semblent toujours peu informés de l'offre d'ETP proposée. Du fait de ce manque de lisibilité, nous avons décidé d'envoyer des mails de « rappel » à chaque début de semestre concernant l'activité de PréO. Nous envisageons de programmer des campagnes de SMS à destination des professionnels afin de les informer de la reprise des ateliers.

Une coordination devenue plus complexe

Du fait de l'extension des séances sur de nouveaux lieux, la charge de travail pour la coordinatrice du programme ETP a nettement augmenté rendant, entre autres, difficile la réorganisation des séances en cours d'année. Il est donc devenu nécessaire d'augmenter le temps de coordination grâce au détachement d'une autre salariée de PréO sur l'organisation des séances. Le temps de coordination a donc été complété depuis fin 2022 (0.4 ETP environ réparti entre la coordinatrice du programme et l'IDE coordinatrice de PréO).

La gestion des différents professionnels intervenants dans l'animation des séances est chronophage et demande des compétences spécifiques et un « cadrage » de l'activité. De ce fait, nous avons décidé de mettre en place une convention de partenariat avec chacun des professionnels.

Entre 2020 et 2022, nous avons fait face à l'annulation de plusieurs séances dû au manque de patient, à des problématiques de logistique (salle non disponible) et à la mise en place du pass sanitaire sur la période fin 2021/début 2022. De plus, certains lieux avaient été mis de côté pour la réalisation de séance comme les Hôpitaux Drôme Nord, du fait du contexte sanitaire et du manque de patients sur le territoire. Ces lieux reprennent de l'activité pour diverses raisons : nouveaux professionnels formés, Maison de Santé Pluridisciplinaire avec des projets en lien avec l'obésité ... Il serait donc intéressant dans un futur proche de reproposer des séances sur ces secteurs.

Le suivi du patient, partage et recueil d'informations

Peu de retour individuel par patients sont saisiés dans le dossier Mes Patients. Nous traçons le nombre de séance, la date, la participation et les comptes rendus des diagnostics et bilans éducatifs du patient.

Depuis 2021, nous travaillons sur la traçabilité des informations pertinentes dans la prise en charge du patient suite aux séances d'ETP. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur les outils du GCS SARA (Mes Patients, nuage ...) afin de faciliter la transmission d'informations concernant la mise en œuvre pratique des séances (Nuage) et les données de patients recueillies pendant les ateliers (Mes Patients).

En 2022, nous avons travaillé sur la construction d'un guide à destination du professionnel intervenants dans l'animation de séance afin d'harmoniser les pratiques des différents professionnels et de rendre les informations pertinentes accessibles aux autres professionnels gravitant autour du patient.

Par ailleurs, depuis 2021, nous avons mis en place des questionnaires de satisfaction à destination des bénéficiaires.



Comment ont évolué les indicateurs relatifs au fonctionnement, à la mise en œuvre, à la coordination ?

Nombre et profils des intervenants de l'équipe

Le nombre d'intervenant a clairement augmenté au cours des trois dernières années. Cela s'explique par la mise en œuvre de séances sur de nouveaux lieux en lien avec l'extension de Préo RéPPOP sur le sud de la Drôme et de l'Ardèche et bientôt le sud de la Loire :

- 2020 : 1 médecin, 4 diététiciens, 4 E.APA, 1 psychologue, 1 pharmacien
- 2021 : 1 médecin, 5 diététiciens, 5 enseignants en activité physique adaptée, 1 psychologue
- 2022 : 1 médecin, 6 diététiciens, 6 enseignants en activité physique adaptée, 1 psychologue

Actuellement en 2023, l'équipe comprend 1 médecin, 9 diététiciens, 7 enseignants en activité physique adaptée, 2 psychologues, 1 IDE, 1 pharmacienne, 1 socio esthéticienne.

Indicateur national n°1 : nombre de patients ayant achevé un programme d'ETP complet entre le 01/01 et le 31/12 (quelle que soit l'année du début du programme) & Indicateur national n°3 : nombre de patients ayant achevé un programme d'ETP complet EN VILLE/VENUE EXTERNE entre le 01/01 et 31/12 (quelle que soit l'année de début du programme)

Le nombre de patient a augmenté en lien avec le nombre de lieux proposant des séances d'ETP et l'augmentation de la fil active dû à l'extension de Préo RéPPOP sur le sud de la Drôme et de l'Ardèche. Cela peut également s'expliquer par l'amélioration de la communication et de la lisibilité de l'offre sur le territoire :

- 2020 : 32 patients ont terminé un programme complet.
- 2021 : 43 patients ont terminé un programme complet.
- 2022 : 84 patients ont terminé un programme complet.

Indicateur national n°4 : nombre de patients ayant bénéficié du diagnostic éducatif entre le 01/01 et le 31/12 & Indicateur national n°6 : nombre de patients ayant bénéficié du diagnostic éducatif EN VILLE/VENUE EXTERNE entre le 01/01 et le 31/12

Voici le nombre de diagnostics éducatifs réalisés sur les dernières années :

- 2020 : 89 patients ont bénéficié du diagnostic éducatif
- 2021 : 168 patients ont bénéficié du diagnostic éducatif
- 2022 : 219 patients ont bénéficié du diagnostic éducatif

Nous tenons à préciser que le nombre de diagnostic éducatif déclaré a beaucoup diminué entre 2019 et 2020 du fait de l'arrêt des rencontres familles et du contexte sanitaire non favorable à la continuité des accompagnements. Le nombre de diagnostic éducatif a considérablement augmenté entre 2020 et 2021 du fait de la reprise des accompagnements suite à la crise sanitaire. L'augmentation du nombre de diagnostic éducatif observé en 2022 peut s'expliquer par l'augmentation de la fil active entraîné par l'extension du RéPPOP sur le sud de la Drôme, de l'Ardèche et de la Loire.

Indicateur national n°7 : nombre de patients ayant bénéficié d'un programme d'ETP complet pour lesquels la synthèse de l'évaluation des compétences acquises a été transmise au moins à leur médecin traitant

Voici le nombre de synthèse de l'évaluation des compétences acquises transmise au médecin traitant sur les dernières années :

- 2020 : 4
- 2021 : 6

Nous expliquons les données de cet indicateur par les éléments suivants :

- Les patients bénéficiaires du programme n'ont pas obligatoirement de médecin traitant (inclusion et suivi dans Préo par un médecin partenaire)
- Les médecins traitants sont informés de la prise en charge par le réseau à l'inclusion des patients, si les patients sont d'accord.
- Le médecin Préo (qui réalise l'inclusion et le suivi médical dans le cadre du réseau) est informé de la participation de l'enfant au programme via Mes Patients et a accès aux comptes-rendus du diagnostic éducatif individuel, des séances d'ETP et du bilan éducatif individuel.
- Les données comptabilisées pour cet indicateur correspondent aux patients inclus dans le réseau Préo ayant comme médecin Préo leur médecin traitant.

L'information des médecins traitant dans l'accompagnement proposé par le réseau, et par conséquent le programme ETP, est une piste d'amélioration actuellement en réflexion. En effet, nous avons pour projet d'inclure les médecins traitant par



l'intermédiaire des outils du GCS SARA (Mes Patients et Mon Sisra) dans la prise en charge RÉPPOP et plus précisément dans les retours des séances ETP lorsque les patients sont d'accord.

Aussi, le programme visant le développement des compétences psychosociales, il semble compliqué d'évaluer à court terme ces dernières avec nos moyens actuels. Dans ces conditions, il est difficile de transmettre une synthèse de l'évaluation des compétences acquises pertinente pour le médecin traitant.

Indicateur régional n°8 : nombre de patients ayant bénéficié au moins du diagnostic éducatif et d'un atelier EN VILLE/VENUE EXTERNE entre le 01/01 et le 31/12, PUIS SORTIS DU PROGRAMME ("perdus de vue")

Voici le nombre de « perdus de vue » au cours des dernières années :

- 2020 : 0
- 2021 : 19
- 2022 : 14

Le nombre de patient perdus de vue a varié entre 2020 et 2021 du fait des modifications apportés au parcours du patient. Le nombre de patients perdus de vue a diminué entre 2021 et 2022 malgré l'augmentation du nombre de patient ayant participé à un programme ETP. En effet, nous avons mis en œuvre un rappel des familles n'ayant pas répondu à notre première proposition de bilan éducatif (par message téléphonique, mail ou SMS selon les familles).

Indicateur régional n°9 : nombre de patients-ressources ou experts formés - parmi les intervenants directs de l'offre d'ETP

Nous n'avons pas de patients-ressources ou experts formés.

Les patients mineurs ne peuvent pas, à priori, devenir patient expert. Nous pourrions avoir des parents, comme "aidant-expert" mais, ils ne semblent pas être comptabilisés dans cet indicateur.

Conclusions de l'analyse des évolutions du programme

La refonte du programme suite à l'évaluation annuelle de 2020 a permis la plupart des évolutions citées ici.

Pour commencer, nous avons étendu le nombre de lieux où sont réalisés les séances d'ETP entre 2019 et 2022. De plus, le contexte sanitaire de 2020 a demandé une adaptation toute particulière en termes d'offre de soin : nous avons fait le choix de proposer des séances en visio qui ont pu être pérennisées par la suite.

Aussi, un travail sur l'extension des séances qui fonctionnent et sont appréciées est en cours (conseil en image). Nous souhaitons également déléguer la réalisation des mini stages d'ETP sur la confiance en soi à des professionnels libéraux. Ces mini stages « délégués » sont actuellement testés sur Valence. Cependant, il reste compliqué de recruter de nouveaux professionnels (psychologue, socio esthéticienne ...) étant donnée les difficultés d'accès à la formation ETP (Chronophage et couteuse pour des professionnels libéraux).

Par ailleurs, nous avons amélioré le recueil de la satisfaction des professionnels et des patients. Nous avons également fait évoluer les fiches séances et créé de nouveaux outils pédagogiques afin d'harmoniser les séances réalisées sur les différents lieux et de limiter le temps de préparation pour les professionnels. Une convention de partenariat a été créé entre PréO et les professionnels intervenants dans le programme afin de cadrer les missions de chacune des parties. Un guide des professionnels intervenant a également été construit afin d'harmoniser et d'améliorer la saisie des comptes-rendus sur Mes Patients.

De plus, nous avons mis en œuvre un rappel des familles n'ayant pas répondu à notre première proposition de bilan éducatif (par message téléphonique, mail ou SMS selon les familles). Ainsi, le nombre de patients perdus de vue a diminué entre 2021 et 2022 malgré l'augmentation du nombre de patient ayant participé à un programme ETP.

Sur les trois dernières années, nous constatons une augmentation du nombre de parcours complet et de diagnostic éducatif en lien avec la diversification des lieux proposant des séances et l'augmentation de la file active dû à l'extension de PréO RÉPPOP sur le sud de la Drôme et de l'Ardèche. Cela peut également s'expliquer par l'amélioration de la communication et de la lisibilité de l'offre sur le territoire. Cependant, le maintien des séances proposées du fait du peu de file active présente sur certains territoires reste un challenge.

Pour finir, malgré les efforts de communication, les professionnels libéraux partenaires de PréO semblent être peu au courant des actualités du programme et des séances proposées.

De plus, peu de synthèse de l'évaluation des compétences acquises sont transmises aux médecins traitants, et ce pour plusieurs raisons. Il semble donc prioritaire de travailler sur ces axes. Par ailleurs, nous envisageons d'améliorer les transmissions aux médecins traitant de manière globale dans le cadre du parcours RÉPPOP en nous appuyant sur les outils du GCS SARA (Mes Patients et Mon Sisra).



E. Décision prise pour l'avenir du programme

L'équipe s'engage à l'avenir sur la poursuite du programme avec des actions de pérennisation, changements et améliorations mineurs, faisables à court terme qui sont décrites ci-dessous ; tout en veillant à l'amélioration continue du programme aux besoins et aux profils des bénéficiaires.

Suite à cette auto-évaluation quadriennale, plusieurs points sont apparus comme essentiels à traiter dans les prochaines années. Ceux-ci sont présentés ci-dessous par ordre de priorité.

Tout d'abord, les familles et les professionnels sont en demande d'ateliers à destination des parents. C'est donc un axe de travail prioritaire. Cependant, la participation des aidants n'étant pas valorisé dans les indicateurs, il semble falloir trouver d'autres financements pour ces ateliers.

Aussi, il est primordial d'être vigilant aux inégalités territoriales concernant l'offre de soin du fait de l'étendue du territoire et de ses spécificités (précarité en zone urbaine et en zone rurale). Un travail sur l'extension des séances qui fonctionnent et sont appréciées est en cours (conseil en image). Nous souhaitons également déléguer la réalisation des mini stages d'ETP sur la confiance en soi à des professionnels libéraux. Ces mini stages « délégués » sont actuellement testés sur Valence.

Ensuite, la pluridisciplinarité dans le programme doit être conservée du fait de la complexité de l'obésité. De plus, il semble nécessaire de mettre en place et de conserver une bonne transmission des spécificités et informations importantes sur le patient entre les référents de parcours et les professionnels intervenants dans l'animation des séances avant et après les différentes séances. Il semble également important de conserver une bonne implication des professionnels intervenants dans la création et l'évolution des séances et de leurs contenus.

Par ailleurs, peu de synthèse de l'évaluation des compétences acquises sont transmises aux médecins traitants, et ce pour plusieurs raisons. Il semble donc important d'investiguer cet axe. Nous envisageons d'améliorer les transmissions aux médecins traitant de manière globale dans le cadre du parcours RéPPOP en nous appuyant sur les outils du GCS SARA (Mes Patients et Mon Sisra).

Enfin, malgré les efforts de communication, les professionnels libéraux partenaires de PréO semblent être peu au courant des actualités du programme et des séances proposées. Cela influençant directement le maintien des séances proposées, il est nécessaire de travailler sur ce point.

Pour finir, nous n'avons pas de patient expert. En effet, les patients mineurs ne peuvent pas, à priori devenir patient expert. Nous pourrions avoir des parents, comme "aidant-expert" mais, ils ne semblent pas être comptabilisés dans cet indicateur. Cette question reste donc sans réponse pour le moment mais nécessite d'être creusée en s'intéressant aux autres programmes d'ETP à destination des enfants en surpoids.

F. Modalités de mise à disposition du rapport d'évaluation quadriennale aux bénéficiaires et aux professionnels de santé du parcours

Ce rapport d'auto-évaluation quadriennale sera mis à disposition des bénéficiaires et des professionnels de santé du parcours via le site internet de l'association PréO RéPPOP : <https://www.preoreppop.fr>

